



## Sommaire

Actualités du réseau.....	1
Actualités de la Fédération.....	3
Actualités prison-justice.....	4
Appel aux dons.....	5

Ont participé à ce numéro :

*Gaël Rabiers du Villars, Emilie Adam, Sébastien Montémont*

Si vous souhaitez proposer un article sur une actualité de votre association, contactez nous !

Pour recevoir la lettre ou vous désabonner, merci d'envoyer un message à [lettre@farapej.fr](mailto:lettre@farapej.fr)

FARAPEJ

22, rue Neuve des Boulets 75011  
PARIS

[www.farapej.fr](http://www.farapej.fr)  
[farapej@farapej.fr](mailto:farapej@farapej.fr)  
01 55 25 23 75



## Actualités du réseau

**Tout au long de l'année, des associations interviennent auprès des personnes détenues, de leurs familles et de leurs proches ainsi que des personnes qui sortent de prison. Depuis le début de cette crise sanitaire et en particulier depuis le confinement, comment les associations s'organisent-elles ?**

**Nous avons interrogé certaines d'entre elles.**

En raison des mesures de confinements et de l'arrêt des activités socio-culturelles en prison depuis le 18 mars, de nombreuses associations du réseau de la FARAPEJ ont été contraintes de mettre un terme à leurs activités auprès des personnes détenues. Cependant, certaines associations qui avaient déjà des activités ou des formes de communication à distance avec les personnes détenues ont pu maintenir leurs actions en s'adaptant. D'autres encore ont mis en place d'autres moyens pour communiquer avec les personnes détenues via le personnel pénitentiaire notamment. Enfin, les associations accompagnant les sortants de prison ont elles aussi réorganisé leurs activités.

## À distance....

Les associations qui assurent des activités à distance ont dû s'organiser pour pouvoir assurer leurs services, essentiels pour atténuer l'isolement des personnes détenues et répondre aux interrogations et aux craintes que suscitent la situation. C'est le cas du **Numéro vert du Casp-Arapej**. Les salariés et bénévoles de ce service répondent aux appels des personnes détenues et de leurs familles et leurs proches depuis leur lieux de confinement afin de répondre aux questions juridiques et sociales.

Parmi les appels reçus depuis la détention, la responsable du N° Vert Marine Dorso, explique que beaucoup de personnes détenues sont inquiètes face au manque de moyens de protection du personnel pénitentiaire. Les appels des familles, moins nombreux, concernent les possibilités de sorties dans le cadre d'aménagements de peines ou d'autres mesures annoncées pour atténuer la surpopulation carcérale durant l'épidémie.

Au **Courrier de Bovet**, les correspondants sont invités à poursuivre, dans la mesure du possible, les échanges épistolaires avec leurs correspondants en détention.

**Auxilia** qui agit également à distance tente de mettre en place des solutions pour maintenir le contact avec les personnes détenues avec lesquelles elle était déjà en correspondance. Auxilia, qui propose notamment des formations à distance pour les personnes détenues parvient à maintenir de manière hebdomadaire la réexpédition du courrier entre les apprenants et les formateurs-bénévoles. Ainsi, une centaine de courriers est acheminée chaque semaine.



Les bénévoles de l'**ANVP** peuvent adresser des courriels aux personnes détenues qu'ils visitent. Les courriels sont adressés à l'établissement pénitentiaire qui les communique ensuite aux personnes détenues.

## Des mots par la radio

Auxilia et Le Courrier de Bovet incitent leurs bénévoles à laisser des messages à leurs correspondants en détention via des émissions de radios qui leur sont consacrées. Une page sur le site internet d'Auxilia recense les différentes stations de radios et les émissions dédiées aux personnes détenues : <https://www.asso-auxilia.fr/actus/120-soutenir-les-apprenants-en-prison-grace-aux-ondes>

## Les CPIP comme relais

Une autre solution retenue par quelques-unes de nos associations: les Conseillers d'insertion et de probation (CPIP) agissent comme personnes relais. Ainsi, le courrier des bénévoles est transmis à certains CPIP qui les transmettent à leur tour directement aux personnes détenues ou au vaguemestre de l'établissement pénitentiaire. L'ANVP, ACTIF à Fresnes, Auxilia et Le Courrier de Bovet ont utilisé cette méthode.

## Continuer l'information et la sensibilisation malgré tout

Les associations Possible et Champ Libre, très actives dans l'organisation d'évènements de sensibilisation, ont dû elles aussi s'adapter face à la crise. Grâce aux outils numériques, elles proposent des évènements en visioconférence durant cette période. Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques sur les évènements à venir sur leur site internet et sur les réseaux sociaux :

- **Champ Libre** : <http://www.champlibre.info/actions-correspondance-live/>
- **Association Possible** : <https://www.association-possible.fr/nos-actions/sensibilisation/>

Nous relaierons également les prochains évènements sur le site de la FARAPEJ, dans la rubrique Agenda !

## En détention

Les assesseurs extérieurs en commission de discipline ne sont pas concernés par la suspension des interventions extérieures et sont autorisés à se rendre dans les établissements pénitentiaires pour assister aux commissions de discipline sur convocation. L'ANAEC a publié un certain nombre de recommandations à l'attention des assesseurs sur son site internet : [www.anaec.fr](http://www.anaec.fr)

## Soutenir les sortants de prison et les personnes condamnées

L'association **Permis de construire**, basée à Nantes qui agit pour la réinsertion des personnes placées sous main de justice met en place une cellule de soutien psychologique et social pour toute personne condamnée et/ou sortant de prison à partir du jeudi 16 avril 2020.

La cellule est accessible au **09 81 92 08 37** du **lundi au vendredi** de **9h à 17h**.

Les bénévoles assurent le maintien du lien social avec des appels réguliers, un soutien psychologique et une aide aux démarches administratives.

**Cellule de Soutien Psychologique et Social**  
Pour les sortants de prison et les personnes condamnées isolées

**ACCOMPAGNER LA LIBERTÉ, MÊME CONFINÉ**  
Vous sortez de prison ? Vous êtes ou avez été condamné ?

Pendant et après le confinement, Permis de Construire vous soutient !  
Des bénévoles sont à votre écoute pour :  
Un lien social  
Un soutien psychologique  
Une aide administrative par internet

Permis de **CONSTRUIRE** - Accompagner la liberté

**09 81 92 08 37**  
Du Lundi au Vendredi  
De 9h à 17h

**A noter :** Hors réseau de la FARAPEJ, l'association **Lire pour en sortir** a mis en place une émission de télévision à destination des personnes détenues, de leurs familles et leurs proches ainsi que du personnel pénitentiaire en partenariat avec La Chaîne Parlementaire (LCP). Les objectifs sont l'information et le divertissement. Les familles et les proches des personnes détenues peuvent envoyer un message qui sera diffusé dans l'émission à l'adresse [confinement@lirepourensortir.org](mailto:confinement@lirepourensortir.org)

**"Déconfinés", tous les vendredi soirs pendant le confinement à 19H30 sur LCP**

## Actualités de la Fédération

### Une nouvelle date pour l'AG de la FARAPEJ

Initialement prévue les 13 et 14 mars 2020 puis reportée suite à la situation sanitaire, l'Assemblée générale est reprogrammée au **samedi 13 juin** dans les locaux de la **Maison Fraternelle** (37 Rue Tournefort, 75005 Paris).

Le format sera plus court, une seule journée au lieu des deux habituelles et ne comportera que la partie statutaire (élections des administrateurs, présentation des rapports moral et financier...). Nous espérons organiser une journée consacrée à la partie réflexion à l'automne 2020.

Plus d'informations seront communiquées prochainement par mail ainsi que sur la page dédiée sur notre site internet.

**ATTENTION :** En raison de la situation sanitaire, des mesures sont susceptibles de modifier le déroulement de cet événement.

## Publication d'un communiqué de presse

Le 31 mars dernier, la FARAPEJ et plusieurs de ses associations membres ont publié un communiqué de presse relatif à la situation particulièrement préoccupante des personnes détenues qui sont "en confinement dans le confinement". Les associations demandent à ce qu'un certain nombre de mesures soient prises en faveur des personnes détenues.



Vous pouvez retrouver l'intégralité du communiqué de presse sur notre site internet à cette adresse :

<https://farapej.fr/Surpopulation-carcerale-covid-19-et-confinement-un-cocktail-explosif>

L'ANVP a également publié un communiqué de presse le 26 mars accessible ici :

[http://www.anvp.org/58\\_p\\_55376/covid-19.html](http://www.anvp.org/58_p_55376/covid-19.html)

**L'équipe de la FARAPEJ reste mobilisée à distance ! N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.**

## Actualités prison-justice

### Les mesures de l'administration

Pour rappel, depuis le mercredi 18 mars, l'ensemble des activités socio-culturelles ainsi que les visites aux parloirs, ont été interrompues. La Direction de l'administration pénitentiaire a annoncé que les mesures de suspension des activités socio-culturelles et d'enseignement, de sport en espace confiné, les cultes, les visites en parloirs, ou encore les entretiens avec les visiteurs de prison, s'appliqueront **jusqu'au 24 mai 2020**, date de la fin de l'état d'urgence sanitaire, sauf réévaluation de ces mesures.

Par ailleurs, plusieurs mesures ont été mises en place par l'administration pénitentiaire:

- Chaque personne détenue, jusqu'à la fin de la période de confinement, pourra bénéficier d'un crédit de 40€ par mois sur son compte téléphonique afin de rester en contact avec sa famille (cette somme correspond à 11h de communications en France métropolitaine, vers un téléphone fixe, ou 5h vers un téléphone portable);
- Un nouveau service de messagerie locale est déployé, afin que les proches puissent laisser un message vocal aux personnes détenues;
- Chaque personne détenue bénéficiera de la télévision gratuitement durant cette période ;

## L'agenda

**13 juin 2020** : Assemblée générale

En raison de la situation sanitaire, des modifications pourront être apportées

## Les chroniques

Chronique Côté Cour EDH – <https://farapej.fr/Chroniques-Cote-Cour-EDH>

Chronique d'actualité prison-justice  
<https://farapej.fr/Les-Chroniques-d-actualites-prison-justice>

## Les formations

**27 mai** - Fichiers justice et fichiers police: quels contenus ? Quelles conséquences - Paris

**9 juin** - favoriser l'estime de soi des personnes détenues - Paris

Des modifications sont susceptibles d'affecter les formations de mai et juin en raison de la situation sanitaire

- Les personnes détenues considérées comme « sans ressource suffisante », dont le pécule est inférieur à 100 euros (et non pas 50 euros comme aujourd'hui) recevront une aide de 40 euros par mois, contre 20 euros actuellement, durant la période.

Enfin, le ministère de la justice a annoncé des mesure de libérations anticipé pour diminuer la surpopulation carcérale. Au 13 avril, selon le Ministère de la Justice, les établissements pénitentiaires comptaient **62 650** personnes détenues (contre 72 400 au 1er mars).

Des documents ont été communiqués par l'administration pénitentiaire à destination des personnes détenues, de leurs proches, des intervenants extérieurs ainsi que plusieurs notes. L'ensemble de ces documents et des information sont accessibles sur notre page spéciale : <https://farapej.fr/Informations-sur-le-Coronavirus>

## Rester au fait de l'actualité des prisons

Face aux évolutions quotidiennes de la situation dans les prisons, vous pouvez vous tenir informés grâce à la revue de presse très complète réalisée par l'**Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP)**, accessible sur leur site internet :

[http://www.anvp.org/58\\_p\\_55393/revue-de-presse-de-mars-2020-speciale-covid-19.html](http://www.anvp.org/58_p_55393/revue-de-presse-de-mars-2020-speciale-covid-19.html)

L'association **Prison Insider**, dont la FARAPEJ est partenaire, propose également un suivi de la situation sanitaire des prisons à travers le monde :

<https://www.prison-insider.com/articles/coronavirus-la-fievre-des-prisons>

Enfin, l'**Observatoire Internationale des prisons (OIP)** propose également un suivi actualisé de la situation dans les établissements pénitentiaire sur leur site internet :

<https://oip.org/covid19-en-prison-lessentiel/>

## Appel aux dons

**Comment nous aider ?** Pour les individus, le plus simple, pour nous comme pour vous, est d'effectuer un don directement en ligne ! Pour les associations adhérentes, vous pouvez également faire un don ou une cotisation de soutien à la fédération, diffuser notre appel dans votre réseau et, si vous le souhaitez, encourager celles et ceux de vos membres qui sont particulièrement intéressés par les actions de la FARAPEJ à adhérer à titre individuel à la FARAPEJ.

**Le montant de votre don est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu (IR), dans la limite de 20% de votre revenu.**

Vous donnez à la FARAPEJ **50€** > Vous déduisez **33€** de votre IR > Votre don vous revient à **17€**

Vous donnez à la FARAPEJ **100€** > Vous déduisez **66€** de votre IR > Votre don vous revient à **34€**

Votre reçu fiscal vous sera envoyé par email ou par courrier postal